



Mesdames et Messieurs les membres
de l'Association du Chablais

Monthey, le 9 janvier 2018

Impact de l'initiative dite "No Billag" sur Radio Chablais

Chères et chers membres de l'Association du Chablais,

Nous nous permettons de vous adresser ce courrier dans la perspective de la votation sur l'initiative populaire dite "No Billag" visant à supprimer les redevances radio et télévision. Il nous importe en effet de vous informer sur les enjeux du scrutin du 4 mars prochain pour Radio Chablais, dont l'Association du Chablais est l'organe fondateur ainsi que le principal actionnaire.

Créée en 1984, Radio Chablais fournit des prestations de service public (information, politique, culture, sport). A ce titre, elle bénéficie d'une part des 5% de la redevance attribués à 34 diffuseurs privés suisses (radios et télévisions autres que la SSR). **Le montant reçu par le biais de la redevance représente environ un tiers du budget annuel de Radio Chablais. En cas d'acceptation de l'initiative, notre radio se verrait privée de cette source de financement dès le 1^{er} janvier 2019.** Même si elle continue de bénéficier du généreux et fidèle soutien des communes chablaisiennes, elle devrait inévitablement envisager une réduction de l'effectif de son personnel et un redimensionnement de ses programmes. Une telle mesure risque d'avoir un impact négatif sur l'attractivité et le taux d'écoute de la radio, ce qui entraînerait inmanquablement une diminution des revenus générés par la publicité.

Radio Chablais serait par ailleurs contrainte de réduire sa couverture de l'actualité régionale ainsi que son soutien aux manifestations et aux événements culturels et sportifs de la région. Comme tant d'autres, le Tour du Chablais, organisé par l'Association du Chablais, en pâtirait et perdrait en visibilité. **Radio Chablais a été fondée pour donner une voix à la région ; l'initiative populaire dite "No Billag" menace de la faire taire et met en péril son avenir.**

Nous en profitons pour vous informer (au verso) des dates et lieux des **séances d'information** organisées par Radio Chablais, en collaboration avec les communes du Chablais.

En vous présentant nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, nous vous prions d'agréer, chères et chers membres de l'Association du Chablais, nos cordiales salutations.

ASSOCIATION DU CHABLAIS

Christian Schülé
Président

Fanny Mariaux Aymon
Vice-présidente



Séances d'information organisées par Radio Chablais, en collaboration avec les communes du Chablais

09 janvier, 18h00, **Ollon**, Hôtel de ville (Salle du Conseil)

10 janvier, 18h00, **Villars-sur-Ollon**, Grande Salle

15 janvier, 18h00, **Vevey**, Salle du Conseil

16 janvier, 19h00, **Clarens**, Maison de quartier (Jaman 8)

18 janvier, 18h00, **Roche**, Salle des Salines

22 janvier, 18h00, **Monthey**, Foyer du Théâtre du Crochetan
(pour les communes de Monthey et Collombey-Muraz)

23 janvier, 18h00, **Troistorrents**, Salle communale
(pour les communes de Troistorrents, Val-d'Illicz et Champéry)

25 janvier, 18h00, **Corbeyrier**, Salle communale

31 janvier, 19h00, **Le Sépey**, Salle communale
(pour les communes de Leysin, Ormont-Dessous et Ormont-Dessus)

D'autres dates et lieux seront programmés. Informations sur le site internet de Radio Chablais
www.radiochablais.ch

Débats publics

16 janvier, 19h00, **Monthey**, Foyer du Théâtre du Crochetan,
débat public Radio Chablais & Canal 9

07 février, 19h30, **Sierre**, Théâtre des Halles, débat public Canal 9

08 février, 19h30, **Yverne**, La Grappe, débat public PLR

Ces séances d'information et débats sont ouverts à toutes et à tous. L'entrée est libre. Liste non exhaustive.

NON!
à No Billag